

Dépistage du covid 19 indispensable dans les Ehpad

le maire de Mirande prend un arrêté



Dépistage du covid 19 indispensable dans les Ehpad

Dépistage du covid 19 indispensable dans les Ehpad : le maire de Mirande prend un arrêté.

L'ampleur de l'épidémie de Coronavirus ne cesse de croître sur le territoire national.

Afin de préserver une situation à ce jour favorable à l'Ehpad de Mirande et à la résidence de Lézian, le maire de Mirande a pris ce jour un arrêté rendant obligatoire le test de dépistage du Covid 19 sur l'ensemble des résidents et du personnel de l'Ehpad de l'hôpital St Jacques et de la résidence autonomie de Lézian. Le maire précise qu'il convient en effet de prendre toutes mesures utiles afin de prévenir tout développement de l'épidémie dans ces établissements et d'assurer la sécurité des personnes constituant une population vulnérable.

Arrêté municipal